

NOVEMBRE 2015

DOSSIER DE PRESSE

**L'ESS S'ENGAGE POUR LA
TRANSITION ENERGETIQUE
CITOYENNE**

23 NOVEMBRE 2015

SOMMAIRE

L'ENGAGEMENT CITOYEN, CLE DE LA REUSSITE
DE LA TRANSITION ENERGETIQUE3

LES ACTEURS DE L'ESS S'ENGAGENT POUR LA
TRANSITION ENERGETIQUE.....5

ESS France, instance représentative du secteur, présente ses engagements

Sept grandes entreprises de l'ESS s'engagent dans une déclaration commune et dévoilent leurs engagements particuliers

1 000 structures de l'ESS s'engagent, une campagne portée par les petites et moyennes entreprises de l'ESS

TROIS INITIATIVES PIONNIERES DE LA
TRANSITION ENERGETIQUE CITOYENNE.....17

Eoliennes en pays de Vilaine, Territoire du Mené, Enercoop

LES 8 PROPOSITIONS DU LABO DE L'ESS
POUR METTRE LE CITOYEN AU CŒUR DE LA
TRANSITION ENERGETIQUE20

QUELQUES DONNEES.....22

L'engagement citoyen, clé de la réussite de la transition énergétique

Après la COP21 : pas sans les citoyens !

La COP21 va tenter de poser le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique pour les prochaines décennies, dans un accord universel que l'on espère contraignant et révisable. Cet accord est logiquement préparé par les Etats, leurs techniciens et leurs diplomates, dans le cadre des Nations Unies, gage d'un engagement durable. Mais force est de constater que **la société civile en est quasiment absente**, malgré les intentions affichées (le mot « citoyen » n'apparaît qu'une seule fois dans le texte issu de la session de Bonn, en octobre, au détour d'une des multiples options).

Et pourtant, la transition énergétique, enjeu majeur du 21ème siècle qui va bouleverser en profondeur nos modèles socio-économiques, ne pourra pas se réaliser sans **une implication active des citoyens** et plus largement de la société civile. C'est une question d'efficacité, mais aussi de démocratie. Sans un renforcement du pouvoir des citoyens sur l'économie et sur les choix de société, comment imaginer une concrétisation suffisamment rapide des transformations que nous devons mener : réduction drastique de la consommation énergétique, substitution des énergies fossiles par les renouvelables, efficacité énergétique ?

Une transition énergétique citoyenne, portée par l'économie sociale et solidaire

Et une transition énergétique citoyenne commence à prendre corps, en Europe du Nord et, plus timidement, en France, au travers de projets entrepreneuriaux coopératifs de maîtrise ou de production d'énergie, de transport, d'habitat... Ces projets, ancrés dans les territoires, vont au-delà de la seule plus-value écologique. De consommateur passif, le **citoyen devient acteur de la transition énergétique**. Sensibilisé et formé, il s'implique dans la sobriété énergétique, la réduction de sa consommation. Partie prenante d'un projet collectif, il développe des solidarités de proximité et donne chair au « mieux vivre ensemble ». Ces projets n'ayant pas comme finalité première la lucrativité, ils consolident l'emploi en faisant travailler les entreprises locales. Les investissements restent sur le territoire et deviennent un levier du développement économique local.

Cette forme de transition énergétique citoyenne permet au citoyen de **s'approprier la question énergétique**. Mais aussi d'agir sur la transformation du modèle socio-économique qu'elle impose, dans le sens de davantage de démocratie économique. Et c'est bien à ce niveau que l'économie sociale et solidaire (ESS) a un rôle essentiel à jouer.

L'économie sociale et solidaire met en œuvre et prône **un autre modèle de développement**, qui fait passer la coopération avant la compétition, la solidarité avant l'intérêt particulier, l'utilité sociale avant la lucrativité ; un modèle qui privilégie l'homme et son environnement, l'accès de tous aux biens communs, qui renforce le pouvoir d'agir des citoyens.

Des propositions pour une ESS moteur de la transition énergétique

Un groupe d'experts animé par le Labo de l'ESS, le think tank du secteur, a analysé les plus-values des initiatives citoyennes de transition énergétique et élaboré huit propositions (à découvrir en fin de dossier) pour promouvoir leur développement. Il préconise notamment dans son rapport¹ de faire de la dimension citoyenne **une priorité des politiques publiques en matière d'énergie**, avec une série de mesures réglementaires, fiscales, financières et d'accompagnement et propose au secteur de l'économie sociale et solidaire de s'engager résolument dans le changement de modèle qu'appelle la transition énergétique.

Les associations et coopératives engagées de longue date dans le champ de l'environnement ont été pionnières dans l'émergence d'une autre voie de la transition énergétique et dans la sensibilisation de l'opinion publique et des décideurs. De nombreuses entreprises du secteur ont intégré les impératifs environnementaux dans leur stratégie. Pour autant, des pans entiers du secteur en sont encore aux prémices.

C'est maintenant à **l'ensemble du champ de l'ESS de s'engager**, en visant deux niveaux d'impact. Avec ses 220 000 établissements, pesant 10 % de l'emploi en France, son implication va peser directement sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Et plus largement, son implantation dans la société civile, notamment au travers du tissu associatif particulièrement actif en France, va constituer un facteur déterminant de la participation des citoyens dans la transition énergétique.

C'est pour donner corps à cette dynamique que les acteurs représentatifs de l'ESS rendent aujourd'hui publics toute **une série d'engagements très concrets** :

- la Chambre française de l'ESS, qui regroupe l'ensemble des familles (associations, coopératives, mutuelles, fondations et entreprises sociales), présente les engagements pris au nom de l'ensemble du secteur,
- un groupe de 7 des plus grandes entreprises de l'ESS, déjà engagées dans la transition énergétique, dévoile les nouvelles mesures qu'elles prennent pour renforcer le processus,
- les petites et moyennes structures (associations, coopératives, entreprises sociales) prennent elles aussi des engagements, au travers de la campagne « 1 000 structures de l'ESS s'engagent pour la transition énergétique citoyenne » qui démarre.

Tous ces engagements, rendus publics à l'occasion de la COP 21 mais visant l'étape d'après, expriment la volonté d'une mobilisation dans la durée de l'économie sociale et solidaire. Rendez-vous est donné, dans un an et dans trois ans, pour en rendre compte et pour faire part des étapes suivantes.

¹ Rapport « Pour une transition énergétique citoyenne », 35 p., septembre 2015.

Les acteurs de l'ESS s'engagent pour la transition énergétique

Le secteur de l'économie sociale et solidaire veut jouer un rôle déterminant dans la transition énergétique, en mettant en avant la contribution décisive qu'apporte l'engagement des citoyens. Il s'agit de donner à voir concrètement ce que recouvre la participation de la société civile, prônée par la France dans l'organisation de la COP 21.

Dans le prolongement des travaux du Labo de l'ESS, think tank de l'économie sociale et solidaire, ce sont aujourd'hui trois niveaux représentant la diversité du secteur, qui manifestent leur engagement :

- **ESS France**, la Chambre française de l'ESS, en tant qu'instance représentative de l'ensemble du secteur,
- **Un pool de 7 grandes entreprises de l'ESS** : CASDEN, Chorum, Coop de France, Crédit coopératif, Groupe UP, MAIF, MGEN,
- **Les petites et moyennes associations, coopératives et entreprises sociales**, au travers de la campagne « 1 000 structures de l'ESS s'engagent pour la transition énergétique citoyenne ».

ESS France, instance représentative du secteur, présente ses engagements

ESS France, la Chambre française de l'économie sociale et solidaire, qui regroupe les grandes familles du secteur, fait de la transition énergétique l'une de ses trois priorités stratégiques. Elle manifeste aujourd'hui son engagement dans la durée pour faire de l'ESS un moteur de la transition énergétique.



La transition énergétique est un enjeu majeur pour la planète, elle est devenue un impératif et appelle la mobilisation de toutes les forces vives. Elle comporte plusieurs volets : réduction des émissions de gaz à effet de serre, réduction de la consommation d'énergie et développement des énergies renouvelables. Cette évolution remodelera la société de demain, c'est l'opportunité pour l'ESS de peser pour une transformation du modèle socio-économique, dans une perspective de croissance économique respectueuse de l'environnement.

En France la récente loi sur la transition énergétique fixe des objectifs à horizon 2030 et 2050. Cela représente des investissements estimés pour la seule France entre 60 et 70 milliards d'euros par an.

Pour arriver à cette prise de conscience, la société civile a joué, joue et continuera de jouer un rôle d'aiguillon. Mais pas seulement. Des citoyens se sont organisés, souvent en lien avec des collectivités territoriales, pour développer des projets de sobriété énergétique ou de production d'énergie renouvelable : la transition énergétique citoyenne (TEC). Ces projets sont le plus souvent ancrés dans l'économie sociale et solidaire mais restent aujourd'hui à un stade embryonnaire en France, alors que dans d'autres pays européens (Allemagne, Danemark, Belgique, par exemple) la transition énergétique est largement marquée par des engagements citoyens.

On trouvera dans le document du Labo de l'ESS intitulé [Pour une transition énergétique citoyenne](#) des exemples de ces réalisations et comment elles contribuent à développer une véritable démocratie économique.

Aujourd'hui, l'économie sociale et solidaire française affirme son rôle dans la transition énergétique et s'engage dans le débat public de manière durable.



1. La Chambre française de l'économie sociale et solidaire encourage ses adhérents, les réseaux, les structures territoriales à mener une grande campagne nationale de longue durée : « L'ESS, pionnière de la transition énergétique citoyenne »
2. Pour les entreprises de l'ESS, cela signifie : réduire la consommation d'énergie, rénover le bâti notamment par l'auto réhabilitation accompagnée, s'approvisionner en électricité verte auprès de coopératives, investir dans la production d'énergie renouvelable. Cela appelle une véritable éducation populaire auprès des entreprises de l'ESS, leurs salariés et dirigeants, mais aussi auprès des adhérents/sociétaires/bénéficiaires.
3. Aujourd'hui la part citoyenne de l'électricité verte est inférieure à 1 %, les investissements dans les énergies renouvelables étant majoritairement le fait des acteurs privés lucratifs (en particulier multinationales et fonds de pension). L'objectif est de porter ce pourcentage à 15 % en 2030. Un objectif intermédiaire est de doubler d'ici 3 ans le nombre de projets citoyens (autant réduction de consommation qu'énergies renouvelables) dans chaque région.
4. L'économie sociale et solidaire doit être présente dans le texte qui sera adopté à la COP 21, comme un levier indispensable de réussite. La Chambre française interviendra dans ce sens auprès des autorités françaises.
5. *1000 entreprises de l'ESS s'engagent !*

Pour impulser cette grande campagne nationale, les instances de l'ESS, avec le Labo de l'ESS, lancent l'opération *1000 entreprises de l'ESS s'engagent pour la transition énergétique citoyenne*. Il s'agit d'encourager les entreprises de l'ESS à passer à l'acte tout de suite et de prendre plusieurs engagements concrets et pragmatiques, par exemple :

- Faire un audit de la consommation énergétique
- Engager un plan sur trois ans de réduction de la consommation d'énergie
- Acheter de l'électricité 100 % verte à une coopérative
- Investir dans des projets de production d'énergie renouvelable (via finance solidaire)
- Encourager ses salariés, ses clients, ses adhérents/sociétaires à en faire de même
- Et rendre compte régulièrement de l'avancée des engagements pris

6. *Des grandes entreprises de l'ESS montrent l'exemple*

La Chambre française de l'ESS s'associe à l'opération menée par le Labo de l'ESS pour susciter l'engagement de grandes entreprises de l'ESS (mettre en place la transition énergétique citoyenne tout de suite, mobiliser la finance pour développer la TEC, inciter les adhérents/sociétaires à devenir acteurs de la TEC) en mobilisant leurs moyens humains, techniques et financiers pour cela.

Dans la société que nous voulons construire, la transition énergétique sera d'abord et avant tout citoyenne.

Roger Belot
Président d'ESS France

ESS-France, Chambre française de l'ESS – 37 rue Jean Leclaire 75017 Paris
-contact@ess-france.org – Tél .01 53 31 39 80

Les grandes entreprises de l'ESS s'engagent pour la transition énergétique citoyenne

Pour réussir l'après COP21, l'enjeu d'une transition énergétique citoyenne

Face au changement climatique et aux risques majeurs qu'il fait courir à nos sociétés, la transition énergétique s'impose comme un impératif si nous voulons assumer nos responsabilités vis-à-vis des générations futures. Dans le processus engagé à Rio en 1992 par les Nations Unies, la COP21 va tenter de formaliser un accord durable permettant de contenir le réchauffement climatique dans la limite des 2° C à la fin du siècle.

Si les Etats ont un rôle déterminant pour fixer le cadre de cette transition énergétique, c'est d'abord à la société civile et aux citoyens qu'il reviendra de mettre en œuvre les transformations qu'elle implique : réduction drastique de la consommation d'énergie, substitution des énergies fossiles par les renouvelables, efficacité énergétique. C'est bien d'un changement de modèle, économique et de société, dont il s'agit.

Le rôle déterminant des entreprises de l'économie sociale et solidaire

Et dans ce changement de modèle, les entreprises de l'économie sociale et solidaire ont un rôle particulier à jouer. D'abord parce que leur finalité est de contribuer à l'intérêt général, de répondre à des besoins sociaux ou sociétaux, ceux de leurs membres et ceux de la collectivité. Elles agissent au quotidien pour faire passer la coopération avant la compétition, la solidarité avant l'intérêt particulier, l'utilité sociale avant la lucrativité.

C'est pour ces raisons que les entreprises de l'ESS peuvent apporter une contribution déterminante dans la mise en place du nouveau modèle de société qu'appelle la transition énergétique. Un modèle qui privilégie le long terme au court terme, la place centrale et la responsabilité des citoyens, la décentralisation et l'ancrage dans les territoires. Elles le mettent en œuvre de longue date et estiment qu'il peut aujourd'hui inspirer largement les évolutions à venir.

Les grandes entreprises de l'ESS s'engagent

Nombre d'entre elles se sont déjà bien engagées dans la transition énergétique, en mettant en œuvre des stratégies de maîtrise de l'énergie, en utilisant le levier de la finance ou en sensibilisant leurs adhérents et sociétaires. A l'occasion de la COP21, les entreprises de l'ESS signataires veulent apporter au débat leur choix d'un autre modèle, en rendant publics les engagements concrets qu'elles prennent pour une transition énergétique plus citoyenne.

Au-delà d'une mobilisation pour la COP21, il s'agit d'engagements dans la durée et qui ont vocation à se développer. Elles donnent rendez-vous dans trois ans, pour rendre compte de ces engagements et faire part des nouvelles avancées qu'elles se proposeront de faire.

Les engagements des entreprises de l'ESS signataires

Les entreprises de l'ESS signataires de la présente déclaration prennent des engagements concrets, dans le cadre de leur politique de transition énergétique, pleinement intégrée dans leurs orientations stratégiques.

Ces engagements relèvent de trois niveaux d'intervention, déclinés chacun en plusieurs champs d'action :

- **Renforcer la mise en place de la transition énergétique dans leur organisation :**
 - Réduire la consommation d'énergie dans leurs bâtiments et privilégier la sobriété énergétique lors des rénovations et des nouvelles implantations
 - Réduire la consommation d'énergie liée aux transports
 - Etudier la faisabilité de choisir un fournisseur d'électricité 100 % renouvelable et coopératif, Enercoop
 - Intégrer la dimension citoyenne de la transition énergétique dans la politique RSO (Responsabilité sociale des organisations)
- **Mobiliser la finance pour développer la transition énergétique, notamment citoyenne :**
 - Développer le financement des énergies renouvelables, en particulier citoyennes et les projets contribuant à l'efficacité énergétique
 - Orienter l'épargne des clients sociétaires vers la transition énergétique
 - Mesurer l'impact carbone des placements financiers
- **Inciter les adhérents, sociétaires et salariés à devenir acteurs de la transition énergétique :**
 - Informer et sensibiliser les adhérents, sociétaires et salariés
 - Promouvoir des solutions concrètes de gestes pour la transition énergétique citoyenne auprès des adhérents





Il est précisé que cette présentation synthétique, rendue nécessaire par la dimension collective de ces engagements, ne rend pas nécessairement compte de la totalité des actions et engagements de chacune des entreprises signataires.

Les engagements précis de chacune des entreprises signataires sont détaillés ci-après.







Les entreprises de l'ESS signataires s'engagent à renforcer ou à mettre en place une politique globale de transition énergétique, pleinement intégrée dans leurs orientations stratégiques. Elles prennent, notamment, les engagements suivants :

1 – Renforcer la mise en place la transition énergétique dans leur organisation









| Réduire la consommation d'énergie dans leurs bâtiments et privilégier la sobriété énergétique lors des rénovations et des nouvelles implantations | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Construire un nouveau siège dans un bâtiment basse consommation certifié NF-HQE et labellisé Effinergie+ (installation prévue fin 2017) • Poursuivre le programme de rénovation des Délégations départementales en privilégiant des solutions économes en énergie |  |
| <ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre du déménagement, mise en place d'un plan pluri annuel de réduction de la consommation énergétique : • Installation d'un dispositif permettant de mesurer la consommation d'énergie, d'identifier les leviers d'économie afin d'assurer un meilleur pilotage et réduire l'empreinte énergétique, • Mise en œuvre d'une trajectoire de numérisation en vue de baisser significativement la consommation de papier. |  |
| <ul style="list-style-type: none"> • Engager un programme de rénovation et de transfert d'agences sur 3 ans intégrant des exigences en matière de développement durable • Réduire la consommation d'électricité de 20% sur 3 ans |  |
| <ul style="list-style-type: none"> • Faire monter d'une catégorie énergétique les locaux en propriété, sites en France et à l'International |  |
| <ul style="list-style-type: none"> • Engager un nouveau plan d'actions sur le management de la performance énergétique, avec des objectifs de réduction des émissions de GES et de réduction de la consommation, pour la période 2016-2018 |  |
| <ul style="list-style-type: none"> • Réduire de 40% les consommations d'énergie du parc immobilier d'ici à 2020 • Signer la Charte pour l'Efficacité Energétique des bâtiments publics et privés du Plan Bâtiment Durable • Faire certifier ISO 50 001 les établissements sanitaires et médico-sociaux • Prioriser en cas de nouvelles implantations des immeubles proposant des labels verts (BBC, HQE) • Obtenir pour tout nouveau projet de restructuration un label vert supérieur à la réglementation actuelle RT 2012 |  |
| Réduire la consommation d'énergie liée aux transports | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un Plan de Déplacements d'Entreprise • Optimiser la gestion de la flotte automobile dans un souci d'économie de CO2 |  |
| <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre une politique de transport sobre en émissions de CO2 : priorisation des modes de transport, caractéristiques de la flotte de véhicules... |  |



| | | |
|---|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Réduire de 10% les déplacements professionnels d'ici 2018 |  |
| <p>Etudier la faisabilité de choisir un fournisseur d'électricité 100 % renouvelable et coopératif, Enercoop</p> | | |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Organiser une présentation d'Enercoop aux coopératives membres de la confédération afin d'en recommander l'usage |  |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Etude approfondie en cours pour passer jusqu'à 100% des contrats français |  |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Etude en cours pour les nouveaux sites créés entre 2016 et 2020. |  <p>assureur militant</p> |
| <p>Intégrer la dimension citoyenne de la transition énergétique dans la politique RSO (Responsabilité sociale des organisations)</p> | | |

2 - Mobiliser la finance pour développer la transition énergétique, notamment citoyenne

| | |
|--|---|
| Développer le financement des énergies renouvelables, en particulier citoyennes et les projets contribuant à l'efficacité énergétique | |
| <ul style="list-style-type: none"> Continuer à investir dans des fonds d'énergies propres. En 2014, investissement de 8 millions d'euros dans les FCPI EnR de Mirova |  |
| <ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la politique d'accompagnement des énergies renouvelables : 10 % des crédits aux clients entreprises, soit 520 M€ d'encours, avec une attention particulière pour les projets impliquant les citoyens et le secteur public local Accompagner les projets d'efficacité énergétique et d'économie circulaire, les activités de recyclage, les investissements du secteur fluvial, l'éco-habitat, les écoquartiers, et les associations environnementales. Renforcer l'implication dans la finance participative, notamment en faveur des projets contribuant à la transition énergétique citoyenne Etudier les modalités de participation à la levée de fonds d'Enercoop |  |
| <ul style="list-style-type: none"> Prise de participation dans des entreprises participant à la transition énergétique citoyenne Investir dans les infrastructures : immobilier labellisé à faible consommation d'énergie et production d'énergie renouvelable (129 M€ fin 2014) |  |
| Orienter l'épargne des clients sociétaires vers la transition énergétique | |
| <ul style="list-style-type: none"> Développer les produits de dépôt et d'épargne tracés vers le financement des projets à plus-value environnementale : Compte à vue « Agir pour la planète », Livret TRI pour la Troisième Révolution Industrielle avec la CCI du Nord-Pas-de-Calais, Livret Coopération pour ma région. Mettre en avant le fonds ISR « Ecofi Enjeux Futurs », investi dans les thématiques structurelles et porteuses de demain, et mesurer son impact carbone. Lancement en 2015 d'un nouvel indice ISR « Ecofi SRI Europe Index », dans la lignée de la loi sur la transition énergétique, qui englobe non seulement l'Environnement (E), mais aussi les enjeux Sociaux (S) et de Gouvernance (G). Lancement en 2016 d'une offre de BMTN (Bon à Moyen Terme Négociable) adossé à un indice « bas carbone », et dont les encours seront affectés au financement d'investissements contribuant à la transition énergétique |  |
| Mesurer l'impact carbone des placements financiers | |
| <ul style="list-style-type: none"> Mettre en place des indicateurs d'impact, y compris sur l'impact carbone, pour nos fonds gérés par Ecofi Investissements. |  |
| <ul style="list-style-type: none"> Financer une méthodologie d'évaluation de l'impact carbone des placements |  |

3 - Inciter les adhérents, sociétaires et salariés à devenir acteurs de la transition énergétique

| Informier et sensibiliser les adhérents, sociétaires et salariés | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> Réaliser et diffuser auprès des sociétaires au moins un nouvel outil pédagogique ou de sensibilisation (jeu sérieux, exposition...) par an Proposer des dossiers sur la transition énergétique et son volet citoyen, sur le site internet et dans les publications Organiser une conférence par an au siège pour sensibiliser les collaborateurs à la thématique |  |
| <ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les salariés sur les actions simples à mettre en place à (réunion, flyer, exposition pédagogique...) Informier les adhérents via un flyer qui accompagnera les courriers de CHORUM, Communiquer largement via des messages de sensibilisation relayés sur les sites, sur les réseaux sociaux, lors des évènements. |  |
| <ul style="list-style-type: none"> Réaliser et diffuser aux coopératives adhérentes des recommandations pour la transition énergétique citoyenne |  |
| <ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un Prix de l'initiative RSE pour les salariés, orienté en 2016 sur les pratiques environnementales Proposer une prise en compte de la dimension environnementale des frais généraux dans le prochain accord d'intéressement salariés |  |
| <ul style="list-style-type: none"> Après la première contractualisation avec Enercoop, incitation des salariés en France, à choisir Enercoop, en remboursant les coûts de changement de fournisseur. |  |
| <ul style="list-style-type: none"> Réaliser et diffuser de nouveaux outils (pédagogiques, d'information, conférences...) d'information des sociétaires Organiser chaque année une opération de sensibilisation des salariés Informier régulièrement les sociétaires sur les nouvelles formes de mobilité, d'habitat ou d'objets et services partagés, sur les biens et services contribuant à la transition énergétique citoyenne |  |
| <ul style="list-style-type: none"> Proposer aux adhérents une solution de diagnostic et de rénovation énergétique de leur habitat, avec Energie Perspective Former et sensibiliser chaque année les salariés et militants aux enjeux de la transition énergétique Communiquer régulièrement vers les adhérents sur les enjeux de la transition énergétique Devenir un acteur clé de l'éducation à l'environnement, en lien avec les réseaux associatifs, afin de préparer les plus jeunes à la transition énergétique |  |
| Promouvoir des solutions concrètes de gestes pour la transition énergétique citoyenne auprès des adhérents | |
| <ul style="list-style-type: none"> Promouvoir les enjeux de transition énergétique et les solutions apportées par les acteurs de l'ESS dans les instances et outils de dialogue avec les sociétaires |  |

| | | |
|--|---|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> • En France, consacrer au moins une fois par an une communication destinée à ses clients afin de relayer les offres des acteurs de la transition énergétique citoyenne (Enercoop, Energie Partagée,...) • En France, développer l'offre de dispositifs d'incitation à la transition énergétique auprès des collectivités (ex: chèque solaire, chèque énergie renouvelable, chèque efficacité énergétique...) |  |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Construire de nouvelles offres d'assurance favorisant les pratiques écoresponsables (covoiturage, autopartage...), en partenariat avec les acteurs de la transition énergétique citoyenne |  |

Pour Coop de France

Rachel BLUMEL
Directeur Chaine
alimentaire durable

Pour Chorum

Brigitte LESOT
Directrice générale

Pour la CASDEN

Pierre DESVERGNES
Président

**Pour le Crédit
Coopératif**

Jean-Louis BANCEL
Président

Pour le Groupe UP

Jean-Philippe POULNOT
Responsable des
partenariats politiques

Pour la MAIF

Christian PONSOLLE
Administrateur délégué
à la Direction générale

Pour la MGEN

Anne-Marie HARSTER
Déléguée nationale

« 1 000 structures de l'ESS s'engagent » une campagne portée par les petites et moyennes entreprises de l'ESS

Impulsée par le Labo de l'ESS, avec les instances du secteur, Chambre française de l'ESS, CNCRES, Coop FR, Mouvement associatif et Mouves, la campagne « 1 000 structures de l'ESS s'engagent pour la transition énergétique citoyenne » permet aux petites et moyennes structures de marquer leur implication dans la transition énergétique, en prenant quelques engagements très concrets et simples à réaliser.

Et de le faire dans une démarche collective, pour porter ensemble la voix de l'ESS.



Comment ? En s'engageant à réaliser, dans l'année à venir, 2 actions parmi 5 proposées :

- Passer à un fournisseur d'électricité 100 % verte et coopérative : Enercoop
- Faire un diagnostic de sa consommation d'énergie
- Elaborer un plan pluriannuel de réduction de sa consommation d'énergie
- Participer à des projets citoyens d'énergie renouvelable, par exemple en prenant une part (ou plus) dans Energie Partagée ou via un compte d'épargne à la NEF
- Organiser un temps d'échange avec les salariés, adhérents, sociétaires, partenaires... pour les sensibiliser et les encourager à faire de même.

Tous les détails sur le site du Labo de l'ESS, rubrique Transition énergétique citoyenne : <http://bit.ly/202OUUsU>

Depuis le lancement, début novembre, une centaine de structures se sont engagées (48 % d'associations, 37 % de coopératives et 13 % d'entreprises sociales), prenant en moyenne 2,3 engagements chacune. Elles sont ainsi :

- 42 % engagées à passer à un fournisseur coopératif d'électricité verte,
- 43 % engagées à faire un diagnostic de consommation d'énergie
- 47 % engagées à faire un plan de réduction de consommation,
- 20 % engagées à participer à des projets EnR citoyens
- 73 % engagées à mobiliser leurs salariés et adhérents.

Les organisateurs de la campagne :

- Le labo de l'ESS, think tank de l'économie sociale et solidaire
- ESS France, la Chambre française de l'ESS, instance représentative de l'ensemble du secteur,
- Le CNCRES, Conseil national des Chambres régionales de l'ESS, qui fédère les 26 CRESS,
- Coop FR, instance représentative du secteur coopératif
- Le mouvement associatif, instance représentative du secteur associatif,
- Le Mouves, mouvement des entrepreneurs sociaux

Trois initiatives pionnières de la transition énergétique citoyenne

Encore peu nombreux en France, quelques pionniers se sont lancés, le plus souvent en lien avec des collectivités locales, dans l'aventure d'une autre transition énergétique, portée par les citoyens. Exemples.

Eoliennes en Pays de Vilaine, un projet industriel d'EnR porté par les citoyens

Au départ, quelques personnes qui rêvent d'installer des petites éoliennes dans la région de Redon (35), et qui prennent la mesure de la montagne de difficultés qui les attend. L'association « Éoliennes en Pays de Vilaine » se crée en 2003 pour y répondre, autour d'un projet de parc éolien coopératif, avec l'envie d'en faire un projet collectif, porté par le territoire, de production et de maîtrise de l'énergie. Elle va progressivement entraîner dans l'aventure des centaines d'habitants et des collectivités locales (régions et départements).

Elle entreprend le développement de deux premiers projets, à Béganne (56) et à Séverac-Guenrouët (44) : batterie d'études techniques, élaboration du permis de construire, plan d'affaires, montage juridique et financier, ... Elle crée pour cela Site à Watts, une société au fonctionnement coopératif qui regroupe des membres de l'association, des habitants réunis en Cigales² et le Conseil général de Loire-Atlantique. Deux demandes de permis de construire, pour des parcs de 4 éoliennes (8,5 MW) chacun sont déposés début 2008.

Après l'obtention de ces permis (un an et demi et trois ans après), il a fallu s'attaquer à la mobilisation du financement, en particulier les 25 % de fonds propres d'un projet de près de 12 M€, à Béganne. Avec la volonté qu'ils soient très majoritairement détenus par les citoyens, pour en garantir durablement la maîtrise. Après une mobilisation tous azimuts, le tour de table rassemble plus de 1 000 habitants, des entreprises de l'ESS, un fonds régional et le fonds d'investissement citoyen Energie partagée. Pour un total de 2,7 M€, détenus à près de 90 % par des citoyens et complétés par le recours à l'emprunt.

La SAS Bégawatts, également pilotée selon le mode coopératif, est créée en 2010 pour gérer l'exploitation du parc éolien. C'est elle qui lancera la construction, au terme de laquelle le parc sera raccordé au réseau en juin 2014. Dix ans d'efforts pour une belle démonstration : montrer qu'un projet d'EnR de dimension industrielle peut être porté de bout en bout par les citoyens et qu'une gouvernance démocratique est efficace. Démonstration confirmée par le projet de Séverac-Guenrouët, qui sera mis en service début 2016 et celui d'Avessac (44), qui prendra la suite.

¹ Clubs d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Epargne Solidaire

Le Mené, territoire à énergie positive

La communauté de communes du Mené, un territoire rural regroupant 6 500 habitants dans les Côtes d'Armor, a une longue tradition du développement local. C'est ce qui l'a amenée, voilà près de 15 ans, à engager une réflexion d'ensemble sur l'énergie, en associant élus, agriculteurs et habitants, réunis en association et en coopérative. Et à élaborer progressivement une stratégie visant l'autonomie énergétique à l'horizon 2025, qui s'est concrétisée par toute une série d'équipements :

- une usine de méthanisation en cogénération (production d'électricité et de chaleur), traitant les lisiers de porc et des déchets organiques des usines agroalimentaires proches. Un investissement de 14 M€ porté par une CUMA (Coopérative d'utilisation de matériel agricole), la Caisse des dépôts et un investisseur privé,
- une coopérative (également CUMA) de production d'huile de colza, carburant pour les engins agricoles (les tourteaux, sous-produit, étant utilisés pour l'alimentation animale),
- deux réseaux de chaleur (bois-énergie) chauffant des bâtiments publics et privés (maisons individuelles), à partir de ressources locales et gérés en régie publique,
- un parc éolien citoyen (6 MW), dont le montage associe 140 foyers réunis en Cigales et une coopérative de distribution d'électricité,
- une pépinière d'entreprises (à la norme BBC, Bâtiment basse consommation) dédiée aux énergies renouvelables,

et de nombreux projets en cours d'émergence : boîtiers intelligents de gestion de l'énergie dans les foyers, logements solaires, chaudières bois individuelles alimentées en circuit court, stockage de l'électricité, centre de formation sur l'énergie, ZA dédiée à l'énergie, ...

Tous ces projets sont pensés sous le prisme de leur intérêt territorial, dans une démarche de coconstruction associant les différentes catégories d'acteurs, avec une volonté de dynamiser l'emploi local, de renforcer le lien social, de lutter contre la précarité énergétique et de sensibiliser la population à la réduction de la consommation. Avec aujourd'hui plus de 30 % de sa consommation énergétique produite localement, Le Mené constitue un bel exemple de ces territoires à énergie positive, récemment reconnus par les pouvoirs publics.

Enercoop, fournisseur coopératif d'électricité verte

Bien peu de gens savent qu'ils peuvent quitter l'opérateur historique, EDF, pour s'approvisionner en électricité d'origine 100 % renouvelable. Ni fossile, ni fissile. Ou plus simplement ni gaz et charbon, ni nucléaire. Enercoop est l'un des fournisseurs d'électricité verte, mais il est le seul à le faire en contrat direct avec les producteurs, sans aucun recours à l'électricité d'origine nucléaire et surtout avec la volonté de faire avancer une transition énergétique citoyenne.

D'abord parce qu'il s'agit d'un projet global, et pas seulement de vendre de l'électricité verte : promouvoir les énergies renouvelables, défendre la maîtrise de la consommation d'énergie, décentraliser la production et offrir à chaque citoyen la possibilité de s'approprier l'accès à l'énergie. Sa finalité n'étant pas la lucrativité, Enercoop a fait le choix d'être une société coopérative, d'un type bien particulier, la SCIC : elle appartient à ceux qui partagent son projet, qu'ils soient clients, producteurs, partenaires, collectivités locales, salariés, ou encore porteurs du projet. Ensemble, ils décident de ses orientations. Les bénéfices ne quittent pas l'entreprise sous forme de dividendes aux actionnaires mais sont réinvestis dans son développement.

Elle a fait le choix d'une relation commerciale équitable, en soutenant directement des producteurs locaux d'électricité (d'origine hydraulique, éolienne, solaire ou biomasse) par un prix équitable. Le choix d'une vraie décentralisation : dix régions ont aujourd'hui leur propre coopérative (toujours en SCIC). Le choix d'accompagner ses clients dans la réduction de leur consommation d'électricité, d'abord pour des raisons de maîtrise de l'énergie, mais aussi pour diminuer leur facture. Le choix, enfin, de faire le lien entre initiatives citoyennes pour la transition énergétique et consommateurs.

Créée en 2005, elle a attiré près de 23 000 clients, dont plus de 15 000 ont fait le choix de devenir sociétaires. Et c'est probablement cette opportunité qu'elle offre à chacun, de devenir acteur d'une transition énergétique citoyenne, qui rend crédible son objectif de rallier 150 000 clients en 2020.

8 propositions pour placer les citoyens au cœur de la transition énergétique

Le groupe d'experts réuni par le Labo de l'ESS a élaboré huit propositions pour développer en France les projets citoyens de transition énergétique. Rapide survol (voir détails dans [le rapport](#)).

— Impliquer les pouvoirs publics et adapter la réglementation

Proposition 1 : Inscrire la dimension citoyenne de la transition énergétique comme l'une des priorités des politiques publiques climat-énergie, au niveau national et territorial.

Proposition 2 : Adopter un pack de dispositions réglementaires, tarifaires et fiscales favorisant l'émergence et le développement des initiatives citoyennes de transition énergétique :

- Pour la production d'énergie renouvelable (EnR) : stabilité réglementaire, systématisation du tarif d'achat, limitation des appels d'offres, ouverture de l'obligation d'achat...
- Créer une incitation fiscale.
- Renforcer la capacité d'intervention des collectivités locales.
- Créer une logique de marque « Transition énergétique citoyenne ».

— Développer les outils de financement

Proposition 3 : Développer des outils financiers, dotés par les investisseurs institutionnels publics et de l'ESS, pour un changement d'échelle des projets citoyens de sobriété énergétique ou d'EnR :

- Fonds de financement de la phase de développement des projets, ouverts aux collectivités.
- Fonds d'investissement.
- Fonds de garantie d'emprunt pour mutualisation du risque au niveau national et régional.
- Renforcement des outils financiers solidaires dédiés à la transition énergétique.

— Accompagner l'émergence et le développement de projets

Proposition 4 : Investir dans l'ingénierie, l'accompagnement et la sensibilisation, pour sécuriser l'émergence et le développement des projets citoyens :

- Créer un lieu ressources, national et territorialisé : apport d'expertise technique, juridique et financière, échanges d'expériences, mutualisation, sensibilisation ...
- Développer le réseau d'accompagnement de proximité, pour les porteurs de projets et pour les collectivités territoriales.

— S'inscrire dans les dynamiques internationales

Proposition 5 : Inscrire la transition énergétique citoyenne française dans les dynamiques européennes et internationales :

- Renforcer et structurer les échanges de savoir-faire et d'information entre pays de l'Union européenne impliqués dans la transition citoyenne.
- Flécher une partie du Fonds vert sur des projets citoyens et organiser les échanges de savoir-faire et d'information avec les pays du Sud.

— Mobiliser les acteurs de l'ESS sur la transition énergétique citoyenne

Proposition 6 : Proposer aux instances de l'ESS de se fixer des objectifs ambitieux de développement des projets citoyens de transition énergétique, riches en emploi :

- Doubler le nombre de projets par région en trois ans.
- Passer la part des projets citoyens à 15 % de la production d'électricité verte en 2030.

Proposition 7 : Mobiliser les grandes entreprises de l'ESS sur des objectifs concrets de soutien à la transition énergétique citoyenne :

- Engagements d'un pool d'entreprises : fourniture en électricité verte coopérative, prescription auprès de leurs sociétaires...
- Contribution de banques coopératives et investisseuses institutionnels de l'ESS à des outils financiers dédiés aux projets citoyens.
- Diffusion par les banques coopératives de produits d'épargne dédiés aux mêmes projets.

Proposition 8 : Mobiliser les réseaux et entreprises de l'ESS pour qu'ils deviennent moteurs de la transition énergétique :

- Lancer et animer une dynamique durable de réduction de la consommation d'énergie et de « gestes pour la transition énergétique ».
- Mettre en place un dispositif global pour accompagner la mise en œuvre de cette stratégie.

Quelques données

L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE³

- 163 543 structures employeuses, comportant 221 325 établissements, dont :
 - 153 746 associations,
 - 8 510 coopératives,
 - 813 mutuelles,
 - 474 fondations
- 2 370 301 salariés, représentant 2 018 788 ETP, soit 9,9 % de l'emploi en France. En croissance de 0,8 % par an entre 2008 et 2013, contre une diminution de 0,2 % par an pour l'ensemble de l'économie.
- Principaux secteurs d'activité. Part des emplois ESS dans l'emploi total par secteur :
 - Action sociale : 60,9 %
 - Sport et loisirs : 53,6 %
 - Finance et assurance : 30,8 %
 - Arts et spectacle : 26,7 %
 - Education, enseignement : 18,7 %
 - Santé : 11,3 %
- Secteur associatif :
 - 12,5 millions de bénévoles
 - Près d'un français sur deux adhère à une association
 - 90 % des clubs sportifs et la moitié des services petite enfance relèvent de l'ESS
- Les mutuelles d'assurance couvrent 60 % des véhicules particuliers et 50 % des logements.
- Les banques coopératives représentent 60 % de l'activité de banque de détail.

³ Source : Panorama de l'ESS 2015 – CNCRES. D'après données INSEE Clap 2013

LA TRANSITION ENERGETIQUE CITOYENNE EN EUROPE

- En Allemagne :
 - 51 % des capacités de production d'énergie renouvelable (EnR) entre les mains des citoyens, notamment au travers de 1 000 coopératives énergétiques (200 000 coopérateurs)
 - 5,1 milliards d'investissement citoyen dans les EnR (contre 1,7 milliards pour les énergéticiens traditionnels)
- Au Danemark :
 - Plus de 100 000 familles ont des parts dans un parc éolien, soit 1,8 % de la population
 - Obligation aux développeurs éoliens de proposer au moins 20 % du capital des parcs aux habitants proches.
- En Belgique :
 - 9 % de la puissance éolienne installée en Wallonie en 2014 entre les mains des citoyens et des collectivités.
 - Coopérative Ecopower en Flandres : 50 000 coopérateurs ont investi 500 M€ dans les EnR et bénéficient d'une électricité 20 % moins chère que les offres concurrentes.
- En France :
 - Pas encore de statistique fiable. Estimation de l'Ademe (2015) : environ 3 % de la puissance éolienne et 1 % de la puissance photovoltaïque relèvent de projets citoyens.
 - Une participation de 2 000 € dans un projet EnR citoyen couvre la consommation annuelle d'électricité d'un foyer moyen (hors chauffage) pendant 20 ans et permet d'éviter l'émission de 0,3 à 0,6 tonne/an d'équivalent CO2.

Le Labo de l'Économie sociale et solidaire (ESS) est un Think Tank qui s'est donné comme objectif de faire connaître et reconnaître l'économie sociale et solidaire. Il est un lieu d'échanges, de réflexions et d'actions pour une économie respectueuse de l'Homme et de l'environnement.

Le Labo de l'ESS travaille en collaboration avec l'ensemble des acteurs de l'ESS pour valoriser leurs initiatives, mettre en avant leurs solutions et propositions innovantes, organiser le travail de collaboration et la réflexion commune. Il se positionne ainsi comme un Think-link, par l'animation d'un travail participatif. Cette réflexion collégiale aboutit à des réflexions qui se veulent structurantes pour l'économie sociale et solidaire et qui doivent agir pour une transformation de la société.

Retrouvez les travaux du LABO de l'ESS, les actions, le calendrier des rencontres, les initiatives et les propositions des acteurs de l'ESS

sur le site :

www.lelabo-ess.org

Pour tout renseignement sur cette publication
ou pour plus d'informations, contactez :

Le LABO de l'ESS

41, rue de Bellechasse • 75007 Paris

Tél. : 01 80 05 82 00

Courriel : contact@lelabo-ess.org

Association loi 1901 - Siret 524 585 569 00022

